

GNCRA
GROUPEMENT NATIONAL
CENTRES RESSOURCES
AUTISME

MESURE NATIONALE DE REPÉRAGE, DIAGNOSTIC ET MISE EN ŒUVRE D'INTERVENTIONS ADAPTÉES

AUPRÈS DES ENFANTS PRÉSENTANT DES TND NON DIAGNOSTIQUÉS EN ÉTABLISSEMENT

LIVRET D'INFORMATION À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DES IME, MECS, EAAP ET DITEP

- ✓ Comprendre la démarche
- ✓ Les étapes de mise en œuvre
- ✓ Les enjeux du diagnostic et de l'après-diagnostic

Pourquoi **repérer et diagnostiquer** les troubles du neurodéveloppement, le plus tôt possible ?

Environ un enfant sur dix présente un trouble du neurodéveloppement (TND).

Ces troubles regroupent notamment :

- Le trouble du spectre de l'autisme,
- Le trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité,
- Les troubles du développement du langage, de la coordination, du développement intellectuel,
- Ou encore les troubles spécifiques des apprentissages.

Ces troubles sont fréquemment associés entre eux : un même enfant peut présenter plusieurs TND, ce qui complexifie le repérage, le diagnostic et les réponses adaptées, et rend indispensable une approche globale et coordonnée.



Un repérage précoce constitue un levier essentiel pour adapter les accompagnements.

Au cours des premières années de vie, le développement cérébral est particulièrement dynamique, ce qui offre des marges d'ajustement importantes lorsque des difficultés sont identifiées à temps.

Plus les troubles du neurodéveloppement sont repérés précocement, plus il est possible de mettre en œuvre des interventions adaptées, susceptibles de soutenir le développement, de réduire l'impact fonctionnel des troubles et d'améliorer les trajectoires d'apprentissage et de sociabilisation.

De nombreux enfants et adolescents restent sans diagnostic, ou avec un diagnostic partiel ou ancien, ce qui peut freiner l'accès à des réponses adaptées, retarder les ajustements nécessaires dans les accompagnements et limiter la cohérence des parcours.

1 ENFANT SUR 6

est concerné par un trouble du neurodéveloppement, défini par la CIM 11

L'objectif de la mesure est de repérer d'éventuels :

TSA
Trouble du spectre de l'autisme

TDAH
Trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité

TLD
Trouble du développement du langage

TDI
Trouble du développement intellectuel

TSLA
Troubles des apprentissages

TDC / dyspraxie
Trouble de la coordination

C'est pour répondre à cet enjeu fondamental que la Stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement 2023-2027 a mis en place une **mesure dédiée au repérage et au diagnostic des enfants et adolescents présentant un trouble du neurodéveloppement en IME, MECS, EAAP et DITEP.**

Pourquoi est-ce essentiel ?

1 AGIR AU PLUS PRÈS DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS CONCERNÉS

Repérer et diagnostiquer les enfants et adolescents présentant un ou plusieurs troubles du neurodéveloppement, permet avant tout de mieux comprendre leur fonctionnement, leurs besoins et leurs difficultés au quotidien.

Cette compréhension partagée est un levier essentiel pour :

- ✓ **Adapter les pratiques éducatives**, pédagogiques et le suivi somatique,
- ✓ **Ajuster les projets personnalisés** de manière plus fine et plus cohérente,
- ✓ **Mettre en place des interventions ciblées**, en adéquation avec les besoins réels de chaque enfant.

En agissant en amont et de façon coordonnée, il devient possible de prévenir l'aggravation de certaines difficultés, de limiter l'apparition de troubles secondaires (difficultés et retards d'apprentissages, ruptures de parcours, épuisement des équipes, comportements défis, dont auto et hétéro-agressivité) et de sécuriser les trajectoires.

L'objectif est concret : améliorer la qualité de vie des enfants et des adolescents, soutenir leur développement et leur participation au quotidien, tout en donnant aux équipes et aux familles des repères partagés pour agir de manière ajustée.

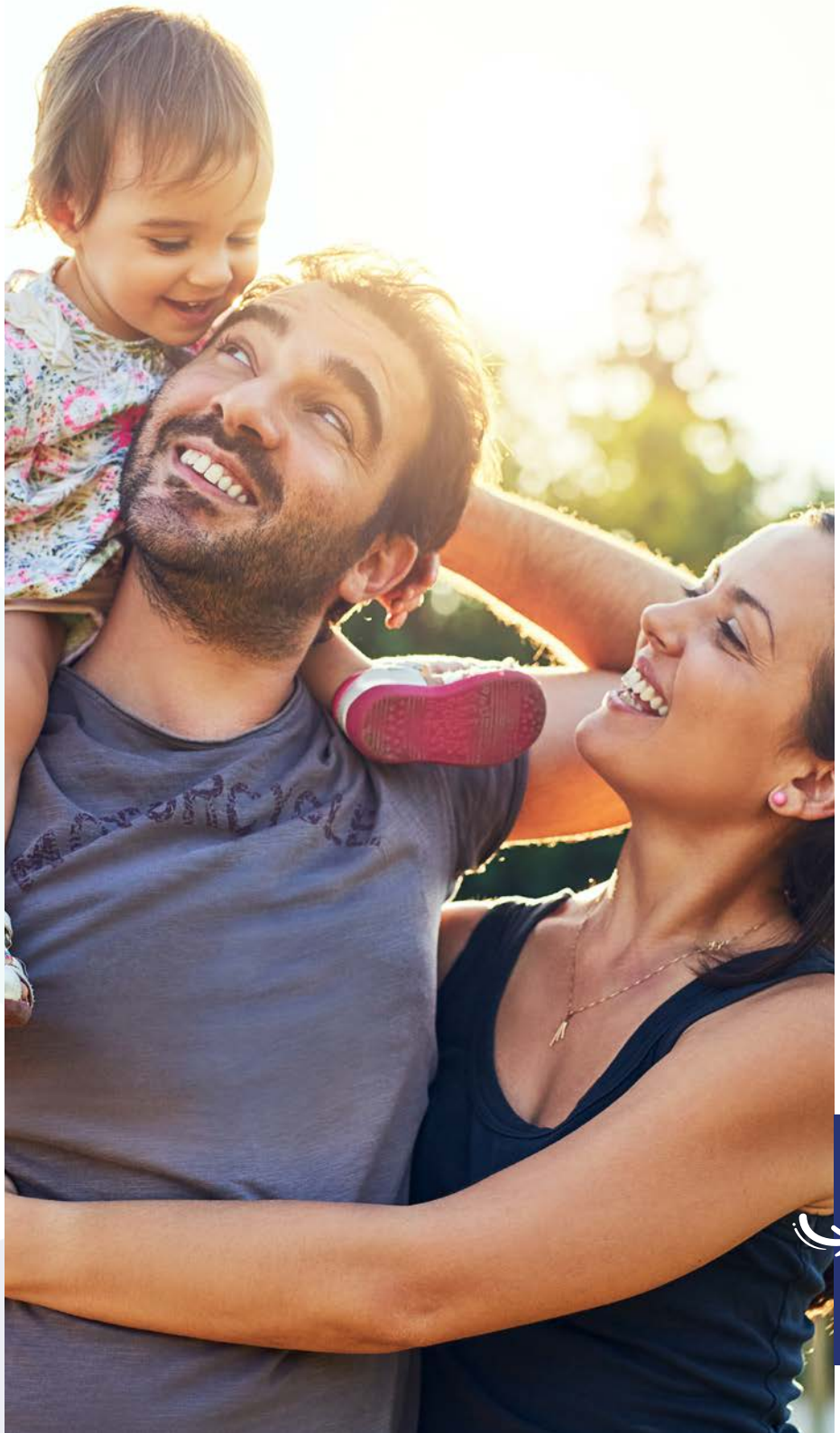

2 AGIR À L'ÉCHELLE DE L'ÉTABLISSEMENT : RENFORCER L'EXPERTISE DES ÉQUIPES ET LA COHÉRENCE DES RÉPONSES

À l'échelle des établissements, cette démarche constitue **une opportunité pour valoriser et consolider l'expertise des professionnels**, tout en faisant évoluer l'offre d'accompagnement au regard des besoins actuels des enfants et adolescents présentant des troubles du neurodéveloppement.

Elle permet notamment de :

- ✓ **Faire évoluer les projets d'établissement** en s'appuyant sur l'expertise des équipes, en renforçant les compétences spécifiques liées aux troubles du neurodéveloppement et en développant des pratiques de référence partagées et scientifiquement reconnues,
- ✓ **Reconnaître et structurer les savoir-faire professionnels**, en favorisant l'expertise collective, les regards croisés et en objectivant l'analyse des situations complexes,
- ✓ **Renforcer la cohérence des pratiques éducatives**, en donnant aux équipes des repères communs pour agir de manière plus lisible et plus efficiente,
- ✓ **Développer et consolider les partenariats territoriaux** (sanitaires, médico-sociaux, éducatifs), afin de fluidifier les parcours et de sécuriser les transitions notamment du passage du secteur enfant vers le secteur adulte, en favorisant des orientations adaptées,
- ✓ **Favoriser le dialogue de gestion entre les établissements et leurs tutelles**, en affinant la connaissance des profils des personnes accompagnées et de leurs besoins spécifiques.

Au-delà des enjeux organisationnels, cette dynamique permet aux professionnels de se positionner comme acteurs ressources sur leur territoire, de renforcer le sens de leur action et de disposer de conditions de travail plus sécurisantes face aux situations complexes.

Les étapes

de déploiement de la mesure à l'échelle collective

LES ÉQUIPES DE REPÉRAGE

Ce sont les professionnels de l'établissement, **c'est-à-dire vous !**

Vous serez formés à l'intérieur même des établissements (IME, MECS, DITEP et EAAP).

En tant que professionnels déjà impliqués dans l'accompagnement des enfants et des adolescents (soignants, éducateurs spécialisés, psychologues, etc.), votre mission est de réaliser le repérage au sein de l'établissement en lien avec les outils et la méthodologie proposés et de mettre en place les interventions recommandées.

LES ÉQUIPES SUPPORT

Ce sont les équipes des centres de ressources autisme (CRA).

Leur rôle est de :

- ✓ Vous former au repérage des troubles du neurodéveloppement en établissement,
- ✓ Vous accompagner dans la mise en œuvre de la démarche de repérage,
- ✓ Vous aider à valider les étapes clés du processus,
- ✓ Vous apporter un appui technique et clinique,
- ✓ Vous associer à la réflexion autour des projets personnalisés d'intervention.

La formation

des équipes de repérage par les équipes support

Les centres de ressources autisme (CRA) interviennent en amont pour vous former.

Cette formation couvre plusieurs volets essentiels :

- ✓ **Troubles du neurodéveloppement**,
- ✓ **Outils de repérage des signes d'alerte** des troubles du neurodéveloppement,
- ✓ **Outils d'évaluation fonctionnels**,
- ✓ **Interventions adaptées**, selon les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) de la Haute Autorité de Santé.

Évolution

des projets d'établissement et des projets individualisés

L'objectif est de favoriser une meilleure prise en compte des besoins des enfants et adolescents en faisant évoluer les projets personnalisés et les projets d'établissement afin de mettre en œuvre les interventions recommandées dans des domaines tels que la communication, des apprentissages, la structuration, la prise en compte des spécificités sensorielles et de la douleur ...

Pour cela, les ARS et CRA peuvent proposer des appuis sous différentes formes :

Formations complémentaires ciblées et supervision des pratiques, en fonction des besoins identifiés par les équipes

Accès à des outils et ressources spécialisés (guides, grilles d'évaluation, supports pédagogiques, etc.)

Appui méthodologique pour l'évolution des interventions adaptées et l'ajustement des PPI

Temps d'analyse partagée autour des situations rencontrées

Appui aux démarches d'évolution des projets d'établissement

Quelles sont les différentes étapes du prérepérage à la pose du diagnostic ?

PRÉREPÉRER LES SITUATIONS QUI INTERROGENT

Une fois formées, les équipes des établissements entament une phase de prérepérage, en lien étroit avec leur équipe support CRA.

L'objectif est d'identifier les enfants et adolescents susceptibles de présenter un ou des troubles du neurodéveloppement non diagnostiqués, sur la base des éléments cliniques et des signes observables.

Des outils pourront être mobilisés, sur préconisation et en lien avec le CRA, en fonction du contexte.

REPÉRAGE ET DIAGNOSTIC

Les situations présélectionnées font ensuite l'objet d'un **repérage approfondi**, qui peut aller, selon les cas, **jusqu'à la validation de diagnostics de TND**.

Le regard croisé de professionnels experts des TND et des professionnels qui accompagnent l'enfant au quotidien permet de poser un diagnostic précis en s'appuyant sur des outils d'évaluation adaptés, pour mieux comprendre les signes et les besoins de chaque enfant.

Une validation collégiale est organisée par l'équipe support CRA et l'établissement pour statuer sur les situations individuelles.



TROIS CAS DE FIGURE PEUVENT SE PRÉSENTER :

1

POSE D'UN DIAGNOSTIC

Les éléments recueillis permettent de valider le diagnostic d'un ou plusieurs TND.

2

DIAGNOSTIC À APPROFONDIR

Un complément d'évaluation est requis, l'enfant peut être réorienté vers des professionnels pour avis complémentaire.

3

DIAGNOSTIC DE TND RÉFUTÉ

Les éléments recueillis ne permettent pas de conclure à un TND.

Une restitution du ou des diagnostics sera réalisée avec les parents ou les représentants légaux, pour leur expliquer les résultats, répondre à leurs questions et leur apporter des précisions sur le fonctionnement et les besoins de l'enfant. Des supports et informations seront notamment transmis aux familles et aux proches aidants afin de leur permettre de :

- ✓ Mieux comprendre le diagnostic de leur enfant,
- ✓ S'orienter vers les ressources disponibles,
- ✓ Connaître les interventions recommandées,
- ✓ Bénéficier, si besoin, de formations ou d'un accompagnement adapté.

Synthèse
des étapes du dispositif

1

Formation des professionnels
(à l'échelle de l'établissement)

2

Prérepérage
(à l'échelle des enfants et adultes concernés)

3

Repérage et diagnostic
(à l'échelle des enfants et adolescents concernés)

4

Outillage des établissements
(à l'échelle de l'établissement)

5

Évolutions

du projet d'établissement
(à l'échelle de l'établissement)

et des projets personnalisés
(à l'échelle des adultes concernés)

Quels sont **les résultats** de la mesure ?
au 31/12/2025

1 312
enfants et adolescents accompagnés par les établissements engagés, en deux ans.

491
participants aux différents modules de formation de la démarche (formation socle ou approfondissement), en deux ans.

Répartition des diagnostics finalisés

28 %
sur le TSA

22 %
sur le TDI

14 %
sur le TDAH

15 %
sur un TSA et TDAH associés

14 %
sur un TDI et TDAH associés

6 %
sur un TDI et TSA associés

GNCRA
GROUPEMENT NATIONAL
CENTRES RESSOURCES
AUTISME

Suivi éditorial : Marine Redersdorff, Frédéric Rohart - En collaboration avec le groupe de travail du réseau des CRA
Rédacteurs : Marine Redersdorff, Frédéric Rohart, Lætitia Virgal

Groupement National des Centres Ressources Autisme (GNCRA) - Maison de l'Autisme, 10 rue Waldeck Rochet, Bâtiment 521, 93300 Aubervilliers - Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) - contact@gncra.fr

Copyright © 2026 GNCRA. Tous droits réservés. Mars 2026 - Crédits photos : Freepik - Conception : Atelier Phare - Ne pas jeter sur la voie publique